



HÉBERGEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant la rentrée scolaire pour pouvoir faire une réservation à l'hébergement.

- Il faut avoir signé un contrat de travail et être dans une démarche d'inscription au Campus de l'Alternance.
- Ensuite prendre contact avec le service hébergement.
- Votre réservation se fait pour l'année complète, en fonction des places disponibles.

La priorité sera donnée aux personnes mineures.

L'hébergement est ouvert le dimanche de 19h au vendredi 8h30.

Stationnement pour les hébergés : un parking intérieur sécurisé.

L'hébergement de nuit est encadré (horaires 17h30 à 7h) par un dispositif de sécurité : surveillants de nuit et gardiens.

RÉSERVATION ET HORAIRES

- L'hébergement est ouvert du dimanche à 19h au vendredi à 8h30 hors vacances scolaires.
- Chaque année scolaire, dès réception de votre calendrier de formation, prendre contact avec le service hébergement pour réserver : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Votre réservation se fait pour l'année complète, en fonction des places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes mineures.

Attention, en cas de changement de votre calendrier de formation ou de rupture de contrat, prévenir le service hébergement !

TARIFS

**Le kit de draps est compris.
Valable sur l'année 2025/2026**

DÉSIGNATION	COÛT DE LA NUITÉE
Nuitée statut apprenti	14 € (*prise en charge OPCO déduite)
Nuitée autre public	20 €

*Le coût de la nuitée est de 20 €. Pour les apprentis pris en charge par l'opérateur de compétences des entreprises (OPCO), une subvention de 6 € vient en déduction du tarif initial. Le montant de la nuitée revient alors à 14 €.



CONTACT / HORAIRES RESTAURATION ELIOR

Bureau ELIOR :

04 76 09 62 73 - av047648@elior.com

Ouria CHAABIA : 04 76 09 62 73

À VOTRE DISPOSITION :

Un Self : matin : 7h30 à 8h15 - Midi : 12h à 13 h20 - Soir : 18h30 à 19h30

Une cafétéria direct au comptoir : 9h30 - 16h

Commande en ligne : saisir votre commande sur Weekly Connect. Retrait physique au Self de 18h30 à 19h30

RÉSERVATION

Dossier à fournir obligatoirement par les apprenants pour la prise en compte de la réservation.

Prendre connaissance de l'ensemble des informations du dossier.

- Compléter, dater et signer (recto, verso), l'ensemble des éléments requis.

- Joindre un chèque de caution de 350 € *

- Envoyer votre dossier à :

CAMPUS DE L'ALTERNANCE

**Service Hébergement - 10, rue Aimé Pupin
38029 GRENOBLE CEDEX 2**

*Un chèque de caution de 350 € à l'ordre du Campus de l'Alternance est demandé au début de chaque année scolaire. Il ne sera pas encaissé et sera détruit en fin d'année scolaire. Dans le cas d'une dégradation avérée, l'encaissement du chèque sera effectué afin de couvrir les frais de réparation.



CONTACT

De 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

04 76 28 25 58 - 06 71 54 45 67

hebergement.pupin@grenoble.cci.fr



IMT
CCI GRENOBLE



INSTITUT SUPÉRIEUR DU TERTIAIRE
CCI GRENOBLE



ISCO
CCI GRENOBLE



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2



T. 04 76 28 26 98



campusalternance-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE